



Qu'on se le dise !

AAMA03
ASSOCIATION DES ANCIENS MAIRES, ADJOINTS, PRÉSIDENTS
ET VICE-PRÉSIDENTS DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
OU D'AGGLOMÉRATION DE L'ALLIER

Journal de liaison n°10 / Mai 2024

Association des Anciens Maires, Adjointes, Présidents et Vice-Présidents des Communautés de Communes ou d'Agglomération de l'Allier

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2023 est terminée, année difficile : multiples agressions de Maires, incivilités, destruction d'édifices publics, inondations destructrices, la guerre en Ukraine, au Proche Orient...

Pour notre association, un programme chargé après une assemblée générale très réussie à Ebreuil le 11 mai ; une journée au Sénat inoubliable le 24 mai et une journée découverte dans la région de Moulins le 10 octobre avec au programme la visite des bâtiments futuristes du SDE03 le matin et du 2ème pont de Moulins l'après-midi.



Pour 2024, les référents communautaires essayeront de rajeunir notre association en contactant par communautés de communes ou d'agglomérations les anciens maires et adjoints ayant arrêté en 2020 et non adhérents à ce jour. Ils réfléchiront également sur les moyens à mettre en œuvre pour faciliter l'adhésion de ceux qui arrêteront en 2026.

Une pensée pour ceux qui sont malades et pour ceux qui nous ont quittés et en particulier notre administrateur Louis Villecourt.

Un grand merci aux membres du conseil d'administration et aux bénévoles pour leur implication lors des assemblées générales ou lors des journées « rencontre ». Nous continuerons à promouvoir les valeurs de la République pour répondre à notre devise « Servir Encore ».

Je vous donne rendez-vous à Treteau le jeudi 24 mai pour notre prochaine assemblée générale.

Enfin, je voudrais vous adresser, au nom du conseil d'administration, pour 2024, tous nos meilleurs vœux, surtout une bonne santé.

Bien fidèlement,

René AUGER, Président de l'AAMA03

AG 2023 : EBREUIL A RÉUNI LES ANCIENS MAIRES ET ADJOINTS DE L'ALLIER

Les anciens Maires et Adjointes de l'Allier ont tenu leur assemblée générale à Ebreuil, le 11 mai dernier, en présence de Bernard LOBIETTI, Président de la Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France (FAMAF).

Véronique POUZADOUX, Présidente de l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité de l'Allier, Jean-Louis PÉRICHON, Président de l'Association des Maires Ruraux de l'Allier, Marie-Claude BOUCHARD et Michel BONNEFILLE, adjoints au maire d'Ebreuil, étaient également présents.

À l'ouverture de la séance, René AUGER, Président de l'Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier (AAMA03), a fait observer une minute de silence en hommage aux disparus de l'année écoulée. Il a évoqué aussi les difficultés à recruter de nouveaux adhérents malgré l'adhésion de six nouveaux qui porte l'effectif de l'association à 111 adhérents. Il a également annoncé que les communautés de communes et communautés d'agglomération du département allaient disposer d'un référent au sein de l'association.

Des élections ont lieu pour renouveler le tiers sortant des membres du conseil d'administration, Maurice BAQUIER ne se représentant pas, il a été désigné membre



d'honneur. Jean-Pierre BOUGEROLLE, ancien maire de Durdar-Larequille, était candidat et a été élu.

Le montant de la cotisation a été fixé à 22 € pour l'année 2024. Des projets sont en cours pour cette année, l'association souhaitant notamment mettre en place des rencontres citoyennes dans les écoles et collèges.

JOURNÉE AU SÉNAT

Les sénateurs de l'Allier, Bruno ROJOUAN et Claude MALHURET ont accueilli au Sénat le 24 mai dernier une délégation de l'Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier (AAMA03) conduite par son président René AUGER, ancien Maire de Saint Genest.



Partis très tôt de Nérès-les-Bains, siège de Thermévasion notre autocariste et après un circuit bourbonnais par Montmarault, Saint Pourçain et Moulins et un petit déjeuner dans un restoroute nous avons longuement goûté aux bouchons de la capitale. Après un pot d'accueil offert par le Sénateur et adhérent à notre association, Bruno ROJOUAN, la fin de matinée nous a permis de découvrir pour certains ou de redécouvrir pour d'autres les merveilles du Palais du Luxembourg.

Nous avons partagé ensuite le déjeuner « menu Maillol » avec les sénateurs Bruno ROJOUAN et Claude MALHURET au salon Napoléon.

Nous avons assisté aux questions d'actualités au gouvernement (moment malheureusement trop court) La photo prise sur l'escalier d'honneur du Sénat a terminé cette belle journée bien remplie.

Remerciements à nos deux sénateurs et également à Madame Isabelle GARDIEN, attachée parlementaire du sénateur Bruno ROJOUAN de nous avoir aidé à organiser cette journée inoubliable.

AG DE LA FAMAF

Cette assemblée générale s'est déroulée le jeudi 5 octobre 2023 à l'AMF à Paris. Les membres présents ou représentés adoptent à l'unanimité le rapport du compte rendu de l'AG du 17 octobre tenue lors du congrès de Hyères.

Rapport moral du Président

Le Président rappelle les trois points forts :

- le soutien de la FAMAF à l'Ukraine avec le versement de 8 800 € dont 1 500 € de la FAMAF, 20 ADAMA ont participé.
- le congrès de Hyères avec ses temps forts : la présence de nombreux adhérents, les 30 ans de la Fédération, les thèmes abordés : l'environnement et les abeilles, la Francophonie, la journée de la démocratie et la signature d'une convention liant la FAMAF avec le Groupement des anciens députés
- la création des journées de la démocratie.

Rapport d'activité de la Secrétaire Générale

Quels sont les événements marquants qui se sont déroulés depuis notre dernière AG du 17 octobre 2022.

- la communication



Notre journal « Servir Encore » vous a été adressé directement en mars dernier. Ce journal est primordial car il retrace toute la vie de la FAMAF sur l'année écoulée. Celui de mars 2024 intégrera le programme du futur congrès et la feuille d'inscription. Une grande partie de notre déficit 4300 € est en grande partie dû à l'envoi de ce dernier à tous nos adhérents.

Les Brèves paraissent deux fois par an par voie électronique.

Le site www.famaf.fr reprend l'ensemble des revues, mais également tous les renseignements sur notre fonctionnement.

Notre page Facebook retrace les événements plus récents.

Rapport financier sur l'exercice 2022 du Trésorier

La présentation du compte de résultat laisse apparaître un déficit pour l'année 2022 de 9 734,10 € qui s'explique par trois gros postes : les Mariannes en 2022 presque 1 000 €, les journaux surtout les envois pour 4 000 €, et l'Ukraine 1 500 €.

Il y a lieu de prévoir une réserve d'au moins 35 000 € pour l'organisation du congrès de Rouen. Réserve qui est nécessaire pour avancer les arrhes pour les hôtels, les repas et les déplacements. En 2024 et 2025 il n'y aura pas de Mariannes sur deux ans.

Problème de notre assurance

Notre courtier Allianz qui nous procure une assurance de groupe depuis la décision prise au congrès de Montélimar en 2016 pour environ 5 000 € a décidé, sans nous avertir, de doubler notre prime. Après des discussions sans résultats, il a été décidé de changer de courtier. Désormais nous sommes assurés à la MACIF aux mêmes conditions pour un coût de 40993 € depuis le premier janvier 2024.

Montant de la cotisation

Le président propose que la cotisation 2024 reste inchangée à 8 € par adhérent.

AU REVOIR LOUIS

(Hommage du Président René AUGER le 22.12.2023 à l'église de Lapalisse)

Louis, après tes mandats communaux, tu as adhéré à l'Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier.

En 2013, tu es devenu administrateur. Pendant dix ans on a apprécié ton dévouement, ta disponibilité, ton savoir-faire et ta gentillesse. A chaque assemblée générale, tu étais volontaire pour accueillir nos adhérents et les faire émarger sur nos listes de présence. Pendant ce temps-là, ton épouse Jeanine aidait à servir un café, un jus de fruit aux participants. Vous allez laisser un grand vide à Treteau, lieu de notre prochaine Assemblée Générale.

Louis, tu nous as organisé une journée découverte exceptionnelle le 29 septembre 2022 à Saint-Prix, le matin visite du Moulin Montciant, l'après-midi visite du musée des anciens véhicules industriels et agricoles après un délicieux repas à la salle polyvalente préparé et servi par le restaurant « L'Étape Bleue ».

Oui Louis tu avais un bon coup de fourchette. On s'est aperçu de tes problèmes de santé quand à Montmarault, à l'issue d'un conseil d'administration, tu n'avais pas d'appétit, ni d'entrain. Tu as résisté, tu t'es battu mais cette terrible maladie était plus forte que toi. Repose en paix.



NOS CHERS DISPARUS

L'AAMA03 présente ses sincères condoléances aux familles de ses adhérents disparus : **François COLCOMBET**, ancien maire de Dompierre-sur-Besbre ; **Gérard CHARASSE**, ancien maire de Le Vernet ; **Jean MATHÉ**, ancien maire de Billy ; **Louis VILLECOURT**, ancien maire de Lapalisse ; **Marcel BARRET**, ancien adjoint au maire de Saint-Prix ; **Roger FINAT**, ancien maire de Villeneuve-sur-Allier ; **Mary-Joseph RIBOULET**, ancien maire de La Guillerme.

LES RÉFÉRENTS COMMUNAUTAIRES DE L'AAMA03

« Être au plus près des élus et des anciens élus »

Le département de l'Allier a toujours été divisé pour les réunions d'informations administratives, en trois arrondissements Moulins, Montluçon et Vichy. Les Maires et les adjoints se connaissent donc bien par arrondissement, mais pas forcément sur l'ensemble de l'Allier.

Maintenant, ils se connaissent encore mieux au niveau des Communautés de Communes ou d'Agglomération. C'est la raison pour laquelle le conseil d'administration de l'AAMA03 a souhaité avoir au niveau de chacun de ces EPCI*, un représentant local au contact de nos adhérents actuels et futurs.

Ce référent communautaire pourrait :

- pour nos adhérents :

suivre le renouvellement de leur cotisation annuelle, leur état de santé et nous représenter en cas d'hospitalisation et de décès

- aider à l'organisation d'un covoiturage pour nos assemblées générales et nos journées rencontre

- pour les maires et les adjoints en exercice, et en particulier ceux qui souhaitent mettre un terme à leur mandat, les informer de notre existence et de notre rôle.

VOS RÉFÉRENTS :

Communauté d'agglomération Moulins Communauté : Claude VANNEAU, ancien Maire de Lurcy-Lévis

Communauté d'agglomération Montluçon Communauté : René AUGER, ancien Maire de Saint-Genest

Communauté d'agglomération Vichy Communauté : René VERRON, ancien Maire de Billy

Communauté de Communes Commeny Montmarault Néris Communauté : Jean-Pierre BOUGEROLLE, ancien Maire de Durdar-Larequille

Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne : Jean-François HENRY, ancien Maire de Vicq

Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire : Huguette DELECRAI, ancien Maire de Treteau

Communauté de Communes Pays de Lapalisse : René POURCHET, ancien Adjoint au Maire de Lapalisse

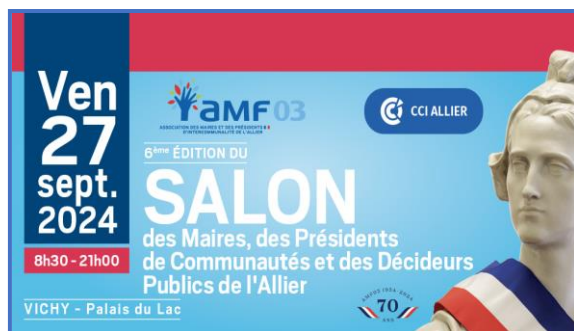
Communauté de Communes du Pays de Tronçais : Jean DERET, ancien Maire de Theneuille

Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais : Jacques BERTHON, ancien Maire de Deux-Chaises

Communauté de Communes du Pays d'Huriel : désignation en cours

Communauté de Communes du Val de Cher : désignation en cours

* EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale



JOURNÉE RENCONTRE DU 10 OCTOBRE 2023

VISITE DU SDE 03 (Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier)

Le mardi 10 octobre était la journée rencontre des anciens maires et adjoints adhérents de l'AAMA03. Soixante-quatre personnes étaient inscrites pour la visite du SDE 03 à 10h. L'accueil débutait à 9h30 ce qui a permis à chacun de se saluer autour d'un café, d'un jus de fruit et de quelques viennoiseries offertes gracieusement par nos hôtes.



A dix heures, lors de la visite commentée en salle, le Président Yves SIMON, maire de Meillard accompagné du Vice-président Olivier GUYOT, maire de Saint-Hilaire, souhaitaient la bienvenue aux participants. Le président retenu par une réunion importante présenta ses excuses avant de nous confier au Vice-président qui laissa la parole au Directeur, M Bertrand LENOIR et à ses techniciens pour commenter la vidéo des services du SDE 03 et répondre aux questions des participants avant la présentation des locaux du site. Ce dernier est assez récent puisque les

premiers travaux ont débuté en 2012 pour une mise en service le premier décembre 2014. Le but de cette construction était de construire des locaux adaptés aux besoins grandissants du syndicat tout en mettant en œuvre des techniques modernes et de qualité pour assurer le plus possible d'économie avec une utilisation rationnelle (énergie, isolation, étanchéité, bruit) et visuelle d'où l'utilisation du bois au maximum.

Le SDE 03 est l'outil énergie des collectivités, pour cela il est divisé en plusieurs pôles :

- pôle administratif : gestion administrative et financière, ressources humaines (30 agents), instances juridiques.

- pôle réseaux : électrification rurale, éclairage public, télécommunications, gestion des contrats de concessions, schéma de desserte.

- pôle énergie : maîtrise de l'énergie, production d'électricité photovoltaïque, chaufferie bois, réseaux de chaleur, méthanisation, plan climat, groupement d'achat d'énergie, bornes de recharge.

- pôle informatique et données : gestion des dossiers et partage de l'information, gestion de la maintenance de l'éclairage public, cartographie des réseaux sensibles, suivi énergétique des bâtiments des collectivités.

Ce petit résumé manque de détail mais en tapant SDE 03 sur INTERNET, il apparaîtra une information chiffrée sur les interventions de cet organisme auprès des collectivités (communes EPCI). Fin de la visite 11h45, direction le restaurant IFI 03, Institut de Formation Interprofessionnel, où le déjeuner nous attend.

VISITE DU 2^{ème} PONT



Après un excellent déjeuner à l'IFI d'Avermes pour la soixantaine de participants, l'après-midi était consacrée à la visite du 2^{ème} pont de Moulins. Nous avons d'abord été accueillis dans une salle du Palais des Sports par Jean-Claude CHAMIGNON, conseiller communautaire délégué au 2^{ème} Pont, Laurent BOUTET, responsable projet Bouygues TPRF et Nadine BOURLEAU, responsable travaux Moulins Communauté.

Démarrés fin 2021, les travaux du deuxième pont de Moulins arrivent à leur terme. C'est un chantier colossal et unique

pour notre territoire, une nouvelle infrastructure qui va contribuer au développement de Moulins et des communes avoisinantes.

Les travaux se sont enchaînés sans temps mort sur et autour de la rivière Allier. C'est aujourd'hui une réalité : le deuxième pont de Moulins est achevé et son inauguration est prévue le samedi 18 novembre 2023 (à partir de 15h). Plusieurs étapes importantes ont jalonné le chantier.

La réalisation de la première pile

Fin 2021, une première pile du viaduc sort de la rivière et annonce l'ampleur du chantier à venir. Pour créer ce premier appui, il a fallu réaliser une digue, et mettre en place un espace étanche dans la rivière à l'aide d'un batardeau. C'est ici que sont coulées les fondations, avant d'installer l'armature métallique et le gigantesque coffrage qui constitue la pile définitive. Une opération aussi délicate que spectaculaire, qui s'est ensuite répétée trois fois, pour chaque pile du Viaduc. Pendant ce temps, le chantier progresse également en rive droite avec la réalisation des différents appuis de l'ouvrage secondaire.

Le lancement de la charpente métallique

Fin janvier 2022, plusieurs convois exceptionnels acheminent sur le site des poutres métalliques de 15 tonnes destinées à être assemblées pour former la charpente de l'ouvrage. Une imposante charpente métallique, poussée progressivement au-dessus de la rivière, depuis la rive gauche, et qui vient se poser sur les différents appuis. Trois « lancements » sont nécessaires pour faire passer l'intégralité de la charpente et constituer ainsi l'ossature du deuxième pont de Moulins.

Le coulage du tablier

Après avoir installé l'armature métallique sur l'ensemble du tablier, c'est à l'été 2022 que le bétonnage peut commencer. Pour l'ouvrage secondaire, sur le parking de l'Olive, de grandes pompes à béton sont dressées durant plusieurs jours, nécessitant une logistique soutenue pour acheminer le béton, grâce à des camions, sur le chantier. Pour l'ouvrage principal (au-dessus de la rivière), l'opération nécessite deux équipages mobiles, situés chacun à une extrémité du viaduc et une coordination parfaite. Le béton a pu être acheminé grâce à la digue, toujours en place.

Cours de Bercy et barreau routier

Fin 2022, les travaux démarrent sur le Cours de Bercy, destiné à être complètement transformé avant d'être raccordé au deuxième pont. La circulation est modifiée, et une voie provisoire est créée, afin de réaliser ces travaux. De l'autre côté de la rivière, un autre chantier d'ampleur est à l'œuvre : celui de la réalisation du barreau routier, qui relie la route de Montilly à la route de Bourbon-l'Archambault. Ici aussi, la cadence ne faiblit pas et un an plus tard, fin 2023, la nouvelle route est réalisée et prête à l'emploi.

Des mesures compensatoires

Afin de réduire l'impact écologique entraîné par la construction du deuxième pont, une série de mesures compensatoires ont été élaborées et elles ont été menées conjointement aux travaux de l'ouvrage. L'objectif est de compenser les effets négatifs possibles sur les espèces en améliorant les habitats concernés et ainsi favoriser la conservation de leurs populations. Ces mesures, au nombre de six, s'accompagnent de plusieurs précautions. Création d'un réseau de mares, création et renforcement de réseaux de haies bocagères, restauration d'habitats naturels dégradés, reconnexion d'un bras mort avec l'Allier, aménagement des passes à poisson au niveau du pont Régemortes faisaient partie des actions menées.

Les financeurs pour ce projet de 30 Millions d'euros :

Département Allier	10 M €
Région AURA	7,5 M€
Ville de Moulins	6,25 M€
Moulins Communauté	6,25 M€

Après le temps des questions réponses nous sommes allés sur le pont, en avant-première, mais à pied ! Les ouvriers finissaient la pose des garde-corps et le passage des câbles pour le réseau électrique. La conduite d'alimentation eau potable était en attente de raccordement. Après quelques photos souvenir, nous avons remercié nos 3 guides pour cette belle visite.